



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Comité de Politique Monétaire

COMMUNIQUE DE PRESSE N°04/2022

DE LA REUNION ORDINAIRE DU COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE DE LA BCEAOTENUE LE 9 DECEMBRE 2022 A DAKAR

1. Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a décidé, le 9 décembre 2022, de relever de 25 points de base les taux directeurs de la Banque Centrale, à compter du 16 décembre 2022. Ainsi, le principal taux directeur auquel la Banque Centrale prête ses ressources aux banques passe de 2,50% à 2,75%.
2. Cette hausse, la troisième de cette année, s'inscrit dans le cadre de la normalisation graduelle de la politique monétaire entamée depuis juin 2022. Elle devrait contribuer à ramener progressivement l'inflation dans l'intervalle cible de la Banque Centrale (1% à 3%) sur le moyen terme.
3. Le taux d'inflation dans l'Union, en hausse depuis plusieurs mois, a atteint 8,4% en octobre 2022. Cette évolution est due essentiellement au renchérissement des produits alimentaires de grande consommation et du transport, avec l'ajustement des prix à la pompe des produits pétroliers par les pays de l'Union suite à l'envolée des cours du pétrole sur les marchés internationaux. Pour sa part, l'inflation sous-jacente, qui mesure l'évolution du niveau général des prix hors produits frais et énergie, s'est également maintenue à un niveau élevé de 5,4% en octobre 2022.
4. Par ailleurs, la liquidité bancaire dans l'Union reste adéquate et les crédits octroyés à l'économie par le secteur bancaire ont augmenté de 16,5% à fin octobre 2022.
5. Au cours des mois à venir, le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO prendra, si nécessaire, les mesures idoines pour assurer la stabilité monétaire.

Fait à Dakar, le 9 décembre 2022

Le Président,

Jean-Claude Kassi BROU